

CONTROLE ET INSPECTION DES MAITRES

Roger FAVRY

« Nous n'avons aucune raison d'être ni contre l'administration ni contre ses représentants.

Si des inspecteurs prétendent organiser un groupe d'étude ou même un groupe d'éducation nouvelle, et si, dans ces groupes, ils restent des chefs qui, moralement au moins, imposent leurs points de vue, il n'y aura aucun travail effectif parce que sont réalisées seulement les conditions de l'ancienne école où le maître commande et fait appel en vain à l'initiative et à l'intérêt de ses élèves. C'est parce que cette libération effective n'est pas réalisée que les initiatives les plus hardies parfois de l'administration ne parviennent pas à être un travail de masse.

Alors, nous le disons franchement aux inspecteurs qui se réclament de l'Education nouvelle.

— Nous ne travaillerons intimement avec vous que dans la mesure où vous aurez réalisé, dans vos rapports professionnels avec nous, cette même révolution pédagogique que nous avons réalisée dans nos classes, que si vous n'êtes plus les chefs autoritaires, mais les collaborateurs, les aides, les guides, que si vous ne venez pas seulement dans nos classes et nos réunions pour nous critiquer, nous jauger et nous juger, mais pour nous aider techniquement à mieux faire comme nous en avons le désir. »

FREINET, 16 février 1946.

Cette position de Freinet reste toujours actuelle.

L'article qui suit est volontairement incomplet : il y a d'autres manières de pratiquer l'expression libre, des techniques importantes comme celle des ateliers ne sont pas évoquées, etc.

Mais tel qu'il est, cet article donne un exemple du minimum que l'on peut faire (jusqu'à présent) sans encourir les foudres administratives. Il a donc pour but de rassurer les collègues qui veulent faire quelque chose mais sans prendre de risques.

Dans la mesure où cet article exprime un point de vue assez particulier sur l'inspection, il ne peut engager que la seule responsabilité de son auteur.

Depuis 1968 une situation nouvelle se présente dans l'enseignement : l'équilibre des forces concourant à contrôler et à inspecter les maîtres se déplace. L'école étant à la fois terrain de lutte et enjeu à conquérir il est normal que les maîtres (notamment ceux qui essaient de faire quelque chose dans leur classe) soient dans une position inconfortable. L'Inspection Générale cherche à se persuader que son action est satisfaisante (déclaration faite à des journalistes universitaires), la « commission des sages » semble en restreindre le rôle ; ponctuellement des maîtres mènent contre elle des offensives qui vont du refus individuel à la grève. L'enseignant du second degré reste perplexé.

Le désir de mener la lutte contre un système pédagogique dégradé peut l'amener à radicaliser son attitude face à l'administration, une concertation avec cette dernière paraissant (à tort ou à raison) impossible. D'où le risque d'un redoublement des affrontements dont l'utilité est discutable : un collègue attaqué se défend et le meilleur de son énergie passe ainsi de sa classe vers la place publique ; un collègue révoqué est dans l'immédiat un collègue perdu. Ce point de vue peut paraître, à bon droit, largement insuffisant mais il est utile dans la mesure où il permet de poser les problèmes du contrôle et de l'inspection des enseignants d'une manière très concrète. Il sera essentiellement question de l'Inspection Générale et du second cycle mais il suffit de quelques réajustements pour ap-

pliquer ces propos à d'autres ordres d'enseignement.

I. L'INSPECTION FAIT PARTIE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CLASSE

Il serait ridicule de rappeler que nous sommes les successeurs des grammairiens et des rhéteurs de l'antiquité si l'on oubliait que ceux-ci officiaient sous le regard de tous, des parents (qui payant le maître tenaient à le contrôler), des passants (qui écoutaient quelque temps et repartaient enrichis de quelque bribe de savoir, manière simple de formation permanente...). Il arrivait que le maître fût sommé de s'expliquer et se plaignit de l'action abusive des parents qui l'empêchaient de moderniser son enseignement (au dire d'Agamemnon, le rhéteur dans *Satiricon*. Pétrone). L'école s'institutionnalise et se spécialise peu à peu tout en voyant restreindre son environnement d'une manière presque grotesque : l'enseignant du second degré n'a plus que deux interlocuteurs : son chef d'établissement (sur le plan administratif) et son inspecteur général (sur le plan de la discipline qu'il enseigne). Encore les conteste-t-il l'un et l'autre ! Payé par la collectivité il en vient à ne vouloir rendre compte de son action à personne, et surtout pas aux parents. Sans doute est-ce une position provisoire de protestation mais comme le rêve de n'être contrôlé par personne s'appelle proprement absolutisme ou tyrannie on comprend

que l'opinion publique réagisse vivement : enseignez ce que vous voulez sans contrôle mais vous mendierez votre plat de fèves ou de lentilles à la porte des hyper-marchés.

Ces maîtres cherchant à vendre leur savoir seraient-ils à l'abri du contrôle ? certes pas, celui-ci serait indistinct, imprévisible (le trognon de chou remplacerait la note administrative ou pédagogique) et finalement serait pire que tout ce que nous connaissons...

Même s'il ne les identifie pas clairement, l'enseignant reste contrôlé par un jeu de forces complexe et silencieux dans la mesure où un consensus assez large se faisait sur le but des études et les moyens d'y parvenir. Mais relisons l'affaire Freinet (dans *Naissance d'une Pédagogie Populaire*) pour la comparer aux affaires que nous connaissons aujourd'hui et ces forces se révèlent non pas isolées mais s'unissant ou se combattant pour former le rapport de force qui sanctionne, révoque ou blanchit l'enseignant. On y trouve l'opinion publique (le quidam de l'antiquité lit aujourd'hui les journaux et regarde la télévision, ces media lui indiquant le projet collectif général en matière d'éducation), les parents (soucieux de l'adéquation de l'enseignement avec le mode de pensée du groupe familial), les collègues (qui aspirent à une attitude commune face aux élèves), les pouvoirs publics (qui souhaitent l'ordre), les administrateurs (qui souhaitent le respect des textes), les inspecteurs enfin (qui jugent la

compétence dans la discipline). Les parents s'adressent à l'administration, voire au préfet, l'inspecteur prend la température de la situation... bref toute une série de relations sociales contraignent tout maître à tenir compte de ces forces, non pas une à une mais comme système dont les éléments réagissent les uns sur les autres. Que deux forces se conjuguent contre un enseignant (Education Nationale et Intérieur) et la situation de ce dernier évolue très vite dans le sens de la révocation. Il est donc faux de vouloir juger du rôle de l'inspection sans tenir compte de ces forces omni-présentes et généralement silencieuses.

II. LA CLASSE OUVERTE

L'interdiction de la classe à un inspecteur général mène donc à une impasse. Au service d'une collectivité, nous n'avons rien à cacher à cette collectivité, ni à un de ses représentants (très indirect il est vrai). La seule force du mouvement général de rénovation pédagogique qui secoue actuellement l'éducation nationale et la nation c'est précisément celle de la sincérité, de la clarté et de la rigueur intellectuelle : « Voici ce que je fais et pourquoi je le fais ». La classe doit être ouverte à l'inspecteur parce qu'elle est ouverte à tout le monde et que sur un plan très précis l'inspecteur est un interlocuteur privilégié parmi d'autres interlocuteurs possibles. Tout le monde a le droit de voir et de juger. Il convient de bien distinguer le principe et les modalités d'application. L'appliquer sans nuance reviendrait à enseigner sous une pression continue et on comprend que personne ne veuille de cette école ouverte là. Sans des modalités d'application précises ce principe n'a aucune valeur. D'un autre côté certains admettront « le droit de voir » pour récuser aussitôt « le droit de juger ». Nous avons tous protesté contre une inspection qui dure 50 minutes ou moins encore, sans nous rendre bien compte que lorsque nous visitons la classe d'un collègue, nous y restons une heure nous aussi et que nous pensons en savoir assez, sinon pour porter un jugement assuré sur les rapports du collègue et de ses élèves, tout au moins pour lui donner notre avis. Voir c'est juger.

Evidemment toute visite est désagréable car elle s'accompagne d'une remise en question sur ce que l'on fait et sur ce que l'on veut faire.

Quand cette visite prend un caractère obligatoire, il faut évidemment que l'enseignant passe à l'aveu de ses fautes éventuelles (prêtre dans sa classe et devient pêcheur au « confessionnal » avec aveu, repentir, ferme propos et la garantie du secret). Contraint de se justifier, il prend en répugnance cette opération pourtant indispensable. Adopter

le principe de la classe ouverte, c'est s'engager à aller personnellement le plus loin possible dans l'investigation de ce que l'on prétend faire et de ce que l'on fait réellement par rapport à la fois à un système d'éducation existant et par rapport à un autre système encore à naître mais dont on voit déjà clairement les lignes de force et dont on devine les problèmes. Ouvrir la classe à tous c'est évidemment s'engager à se justifier sur plusieurs plans : par rapport au projet collectif général, par rapport aux valeurs des groupes familiaux, par rapport aux relations avec les collègues, par rapport à l'ordre existant, aux textes et à la discipline qu'on enseigne... et enfin par rapport à l'ensemble de ces plans considérés comme système... et mieux encore comme système en évolution.

On ne peut donc avoir réponse à tout que si on a réfléchi à tout. L'ampleur de la tâche est telle qu'aucun enseignant ne peut l'assumer seul pour son propre compte. L'enseignant qui travaille seul et qui innove est donc condamné : il omettra fatalement un jour ou un autre de tenir compte d'une variable, et ce jour-là il sera seul devant la sanction comme il l'était dans l'action.

Par ailleurs quand une affaire éclate, elle est toujours précédée d'une phase de latence. Combien de collègues engagés imprudemment sur une piste douteuse ou franchement mauvaise ont dû leur salut au réseau d'amitiés officielles dont ils avaient su s'entourer (le copain qui prévient « Attention ! tu énerves les collègues ! », le camarade du groupe départemental qui incite à la prudence dans l'adaptation de telle ou telle technique). D'où cette histoire exemplaire dont nous connaissons tous de nombreuses variantes : un délégué parent d'élève cause de sérieuses difficultés à un collègue qui modernise son enseignement. L'enfant passe au lycée dans la classe d'un professeur qui en fait de même. Mais celui-ci est prévenu : il saisit et provoque toutes les occasions d'entrer en contact avec les parents. Il prend les devants et explique au délégué ce qu'il fait et pourquoi il le fait. Celui-ci comprend et admet ; cependant il a déjà eu le temps d'alarmer d'autres parents. L'un d'eux vient aux nouvelles et finit par poser la question-clé : « Pensez-vous qu'avec vos méthodes vous préparez ma fille au bac ? Je ne vous demande pas d'explications mais une simple réponse, oui ou non ». Le collègue répond : « Oui, bien sûr. Mais ceci ne suffit pas. Vous avez le droit comme parent d'élève de savoir comment je travaille ». Suit alors un échange très fructueux sur ce que fait la classe, sur ce qu'en dit la fille dans sa famille. Le père sort satisfait et rassuré. Il en rassurera d'autres. Le problème est réglé.

Beaucoup de collègues pratiquant des méthodes actives ont compris

qu'ils ne pouvaient poursuivre leur action qu'en ayant des rapports confiants avec les parents d'élèves et en réfléchissant coopérativement d'une manière approfondie à ce qu'ils faisaient. Il s'agit de travailler en classe ouverte avec l'idée que n'importe qui peut entrer dans la classe, attitude d'esprit moins paralysante qu'on le dit : elle ne provoque la peur que chez ceux qui ont décidé de ne rien faire de neuf, chez les autres elle provoque une saine lucidité. Il est certain que des modalités pratiques sont à mettre en place. La plus importante : que le maître soit prévenu 24 heures à l'avance de toute visite (y compris de celle de l'inspecteur) : on ne peut pas tricher en 24 heures mais on peut préparer les grandes lignes d'un travail réellement significatif et tous les travaux ne sont pas significatifs au regard d'un visiteur.

III. PREPARER L'INSPECTION

Un tel point de vue peut paraître aberrant, il l'est moins que la situation que nous connaissons. Plus tard, nous aurons des collègues inspecteurs dont la tâche sera inlassablement de communiquer aux enseignants les expériences réussies, les hypothèses de travail fécondes si minimales soient-elles car rien n'est insignifiant dans ce domaine, bref nous aurons des animateurs. Pour l'instant c'est rarement possible. Donc l'inspection se prépare.

Elle commence dès la rédaction de l'emploi du temps. Le problème se pose d'une manière très claire en français. Mettre simplement « français » pour toutes les heures est commode mais ne règle pas la question vue du côté de l'inspection. Dès que l'on précise les exercices on s'engage à les faire. Il faut bien méditer le libellé de cet emploi du temps en tenant compte des heures les plus favorables pour tel ou tel exercice : on notera donc « expression libre ou dissertation », « lecture expliquée ou lecture dirigée », « lecture dirigée ou lecture expliquée » (ce n'est pas la même chose...)

Noter simplement sur une heure « lecture expliquée » c'est s'engager à expliquer un texte, cette heure là. Est-ce inconciliable avec l'expression libre ? théoriquement oui mais pratiquement dans l'enseignement secondaire le découpage des heures oblige à attribuer telle ou telle heure à la lecture des textes libres : on le fait coopérativement avec les élèves. Par ailleurs il est bien évident que de temps à autre les nécessités de la vie de la classe conduisent à bouleverser ce cadre de travail. Mais il est dangereux de l'oublier. Mettre étourdiment « lecture expliquée » sur une heure, ne plus tenir compte de la grille et faire tranquillement devant l'inspecteur une heure d'expression libre expose à de sérieux mécomptes, non à cause

de l'expression libre en tant que telle mais simplement du non-respect de la grille. Il en est de même à un moindre degré de la confusion entre la lecture expliquée et la lecture dirigée. Beaucoup de rapports d'inspection signalent ces glissements indus.

Ce formalisme de l'inspection s'explique par les conditions d'exercice de cette dernière. Personne n'aime être surpris et un inspecteur moins que quiconque. Il doit mettre une note au bas de son rapport et il aime comparer des choses comparables. La nécessité de juger crée un certain nombre de réflexes. La prédilection des inspecteurs pour la lecture expliquée vient beaucoup moins du sentiment qu'il s'agit un exercice indispensable et irremplaçable que du calibrage aisé qu'offre cet exercice : aisance du maître devant la classe, virtuosité dans la discipline, prise de parole des élèves.

Voilà trois paramètres aisément discernables et mesurables. Les autres exercices (même la lecture dirigée) n'offrent pas autant de commodité et toutes les formes de travail moderne sont gênantes de ce point de vue : si la classe travaille seule... comment juger le maître ? sa compétence est certes aveuglante mais n'apparaît plus en tant que telle sinon par la médiation du travail des élèves : peut-on juger un maître à travers ses élèves ? ne vaut-il pas mieux le juger directement ?

D'où cette règle d'or implicite mais qu'il est dangereux de transgresser : Sera considéré favorablement tout exercice :

1. prévisible sur l'emploi du temps
2. qui permettra au maître de prouver son aisance, sa compétence et l'activité verbale de ses élèves.

On objectera que cela dépend des inspecteurs. C'est vrai et avant d'aller plus loin il convient d'en dresser une typologie sommaire

Type 1 : inspecteur délibérément acquis aux méthodes modernes et qui par son comportement a constamment prouvé qu'il joue sans réticence le jeu que lui proposent la classe et le maître. En dépit des professions de foi, ce type ne peut être signalé ici que pour mémoire, comme préfiguration de l'inspection telle qu'elle sera plus tard...

Type 2 : inspecteur au courant des méthodes actives, prêt à admettre de nombreuses formes de travail à la seule condition qu'elles permettent au maître de prouver son aisance, sa compétence et l'activité orale de ses élèves. A déjà vu pas mal de classes où l'on essayait de faire « quelque chose », reste sceptique sur l'intérêt de certaines formes de travail et n'est prêt à les admettre qu'à la condition qu'elles réussissent.

Type 3 : inspecteur médiocrement informé des méthodes actives ou tout au moins prévenu contre elles

parce que persuadé que le cadre traditionnel permet de libérer en profondeur l'élève. A lui aussi vu pas mal de classes où l'on essayait de faire « quelque chose » et en tire la conclusion que ces voies sont stériles et en tout cas moins rentables que les voies traditionnelles.

Les enseignants classent souvent leurs inspecteurs en type 2 ou 3 (les « sympas » et les « peaux de vache ») mais la réalité est plus complexe. Car le type 2 devant un échec manifeste devient un type 3 et inversement on voit des types 3 admettre certaines formes de travail à condition que celles-ci puissent se justifier au « confessionnal », ce qui implique chez l'enseignant le minimum d'assurance que donne une réflexion approfondie sur ce que l'on fait, ce qui nous ramène au second point (La classe ouverte).

De toutes manières tous les inspecteurs se retrouvent d'accord sur une exigence, fondamentale à leurs yeux et que certains collègues tournent en dérision : la maîtrise de la forme de l'enseignement. On sait que l'attaque, la conduite et la conclusion de l'heure doivent suivre un rythme ascendant, former un tout cohérent avec reprise vigoureuse des idées directrices dans les cinq dernières minutes. Est-il possible de présenter dans cette forme une conférence d'élève, une correspondance, l'exploitation d'un journal, un montage, une séance d'expression libre... Poser la question c'est apparemment y répondre : ces activités balayent les préoccupations formelles ; en outre la classe présente des moments de calme plat, apparemment inintéressants mais qui en fait préparent autre chose...

Les techniques neuves, quand elles sont souvent pratiquées dans la classe, finissent par se mouler dans un protocole d'exécution admis par tous parce que le plus naturel et le plus pratique. Les conférences d'élèves passent ainsi rapidement de 50 à 20 ou même à 10 minutes parce que les conférences courtes sont les plus réussies et les plus intéressantes. C'est ce protocole qu'il convient d'approfondir dans la perspective de l'inspection. Ainsi de l'exposé d'élève : le maître présente le travail (pour montrer qu'il conduit effectivement la classe), l'élève fait son exposé, commence le dialogue avec la classe, le professeur intervenant avec lui de temps à autre pour préciser les problèmes, faire monter le niveau des interventions, tout en sortant de leur silence les élèves muets, puis conclut de manière à dégager vigoureusement les lignes de force du problème posé à partir de l'exposé. Il est bon (et pas seulement devant l'inspecteur !) aussitôt après l'exposé de poser les problèmes de méthode : comment l'exposé a-t-il été reçu par la classe (réglage du débit et de sa clarté... on peut le faire d'entrée de jeu si le débit est trop sourd),

comment s'est-il servi de la bibliographie ou de la fiche-guide, quelles difficultés a-t-il rencontrées ? Ces points de méthode sont à régler en cinq minutes mais il s'agit de montrer que le maître contrôle constamment le travail, même — et surtout — quand il laisse le plus de liberté aux élèves. Il s'agit beaucoup moins de formalisme que de « part du maître » assumée d'une manière rigoureuse.

Mais si on ne fait pas ce travail toute l'année... on court de gros risques le jour de l'inspection. Pour un montage audio-visuel s'y ajoutent les problèmes techniques : si la lampe du projecteur claque, si l'ampli du magnétophone s'éteint, on n'insiste pas et on présente l'explication de texte se rapportant au thème traité, toujours en réserve en prévision de ces incidents... Il s'agit en effet non de montrer ses talents de bricoleur mais une aptitude à faire face à une situation imprévue ; il ne faut pas compter alors remplacer le montage par une conférence : pris au débotté le conférencier va bafouiller... On passe donc immédiatement au seul exercice capable de satisfaire pleinement l'éminent visiteur après un incident imprévisible certes mais regrettable.

En ce qui concerne l'expression libre certaines classes votent et d'autres non. Donc deux procédures différentes :

Procédure n° 1 : présentation rapide de l'état de l'expression libre dans la classe (thèmes, maladresses stylistiques), lecture des textes (demander à la classe ce qu'elle pense de la diction de chaque texte pour que la lecture soit claire), élection, mise au net du texte élu. Il ne faut pas se laisser prendre par la cloche : si on ne peut reprendre tout le texte ne traiter que le paragraphe le plus important. Il est bon de pouvoir se réserver quelques minutes pour tirer la conclusion de l'exercice.

Procédure n° 2 : présentation assez longue de l'état de l'expression libre (thèmes, maladresses diverses : orthographe, morphologie, syntaxe, style, figures, nouvelles découvertes...) Ensuite lecture des textes : lecture claire, commentaire de la lecture, problème de la correction (vue rapidement puisque, selon cette procédure, il n'y a pas de mise au net des textes... d'où la longueur de la première partie sur l'état de l'expression libre). On lit et on commente environ trois textes et le maître se réserve quelques minutes pour dégager les lignes de force de l'ensemble de la séance.

La classe faite en tandem pose de très sérieux problèmes notamment si les enseignants sont de même discipline... Apparemment l'inspecteur pourrait faire d'une pierre deux coups, mais le tandem n'est intéressant que pour des travaux particulièrement délicats, donc de recherche, et dans le tandem il y a



Photo Lèmery

toujours un leader... Si de surcroît les deux professeurs ont réuni leurs deux classes, l'impression finale est mauvaise. Un tandem sur deux disciplines différentes (français/économie, français/histoire, français/mathématique) est possible : un seul collègue est effectivement inspecté, encore faut-il qu'il garde le rôle de leader et il est très difficile de garder un équilibre satisfaisant : ou c'est vraiment un cours de français (et pourquoi avoir l'autre collègue avec soi ?), ou c'est vraiment un cours en interdisciplinarité (mais c'est de la recherche... difficile à juger). Il faut donc éviter ce type de travail en inspection alors qu'il est extrêmement fructueux pour tout le monde, maîtres et élèves puisqu'il concrétise la réalité de l'équipe de professeurs.

L'arrivée de l'envoi des correspondants pose une autre série de problèmes : — 1. la correspondance était déjà arrivée et on l'exploite : mise en commun assez facilement ordonnable — 2. la correspondance vient d'arriver et on déballe : un maître bien assuré dans ses techniques travaillant avec un inspecteur qui le connaît et l'estime n'a rien à craindre... le cas s'est produit mais qui peut être sûr de remplir ces deux conditions ? — 3. la correspondance est

arrivée mais n'est pas ouverte : il est possible que le plus honnête soit de soumettre la difficulté à l'inspecteur mais ce n'est pas le plus habile. Que faire si l'on se voit répondre : « Voyons toujours... vous êtes maître de votre classe ». Vous voilà dans le mauvais pas que vous vouliez précisément éviter... Mieux vaut retarder l'ouverture du colis...

Un inspecteur faisait remarquer qu'il avait le sentiment de toujours arriver « au mauvais moment ». Il est anormal en effet de toujours craindre l'inspecteur : c'est qu'on est bien mal assuré à la fois de ses hypothèses et du travail que l'on fait. Mais l'exemple du tandem et celui de la correspondance montrent qu'un enseignant consciencieux peut en toute bonne foi se trouver dans une situation inextricable où le recours à la sacro-sainte lecture expliquée prend figure de déroute... Beaucoup pensent fermement que l'honnêteté consiste à « faire comme d'habitude ». Mais l'arrivée d'un inspecteur c'est précisément l'événement inhabituel et important : il faut donc en tenir compte. Quand un collègue visite la classe et qu'il se prête au jeu on peut travailler en tandem... Mais cette procédure paraît difficile à appliquer dans le cas d'une inspection... On ne peut ni ignorer l'ins-

pecteur, ni l'impliquer dans le travail de la classe mais on peut tenir compte de lui. Il vient dans un but précis : pourquoi ne pas le rappeler aux élèves et choisir avec eux dans la gamme de travaux en chantier l'exercice le plus apte à satisfaire le visiteur : cette pratique tourne à tout coup à l'explication de texte mais au moins l'inspecteur sait-il qu'on fait autre chose dans la classe. Ainsi éclairé par ce propos et par l'examen du cahier de texte (qu'il convient de tenir soigneusement à jour en signalant le but des travaux effectués) l'inspecteur peut juger qu'il en sait assez et proposer de passer à un exercice non traditionnel : on pourra s'y lancer alors avec prudence mais confiance.

Il est donc possible de concilier les méthodes actives et les contraintes de l'inspection. Il faudrait simplement pour éviter des situations gênantes que l'inspecteur puisse s'annoncer 24 heures à l'avance : ce délai est trop bref pour que l'enseignant puisse se livrer à une manipulation du cahier de texte et de ses progressions mais il est suffisant pour éviter la présentation d'un travail utile à la classe mais peu éclairant sur la valeur du maître.

V. INSPECTION ET POLITIQUE

Français, philosophie et histoire-géographie constituent la trilogie des disciplines explosives. Le français s'y est joint récemment et bientôt l'économie transformera le trio en quatuor. Par la langue, par la littérature une idéologie s'exprime et s'étale. Toute une série de valeurs établies sont contestées que l'on voudrait juger sinon éternelles du moins permanentes. Il suffit d'écouter les inspecteurs généraux et de lire les rapports d'agrégation. Une culture est à défendre, si le professeur n'a plus la foi, qu'il se démette (Cahier Pédagogique sur l'Inspection). « Il pensera (le candidat) que si la culture n'est pas la vie, elle est au moins une façon de lui donner un sens, et un des plus puissants moyens qui soient de la rendre supportable (...) Le candidat de l'avenir n'a aucune raison de perdre cœur. Il dépend de lui de sauver un concours qui a formé tant d'esprits de bonne trempe et qui — espérons-le — en formera encore beaucoup (...) Il demandera, il exigera qu'on propose à sa méditation non pas ce qu'il y a de plus curieux ou de plus rapproché dans le temps mais ce qu'il y a de plus difficile » (Agrégation lettres modernes hommes 1970). On voit les points de rupture : la littérature sert davantage à transformer la vie qu'à la rendre supportable, nombre d'esprits de bonne trempe nient avoir été formés par l'agrégation, le passé n'intéresse que dans la mesure où il aide à comprendre le présent. Un seul point commun : le désir de la rigueur intellectuelle. Le « confessionnal » connaît de temps à autre des discussions d'autant plus âpres qu'elles sont polies. Le conflit sur le contenu est irrémédiable et en ce sens il n'est pas important : il ne débouche que sur le silence. L'un aime Michaux, l'autre ne l'aime pas ; l'un est persuadé qu'une révolution profonde est inéluctable, l'autre refuse d'en convenir... Par contre le conflit sur les méthodes est beaucoup plus important car les méthodes sont action, contenu incarné, propositions concrètes, amorces de solution pour l'avenir (coopérative et autogestion). Quand un inspecteur dit : « Vous n'avez pas à admettre le Voltaire de vos élèves mais à proposer le vôtre » ce n'est pas un problème de contenu (car on peut s'entendre

d'une manière relativement aisée sur Voltaire) mais c'est une question de méthode pédagogique.

C'est pourquoi changer *une* seule technique dans la pratique de sa classe est un acte lourd de signification. Personne ne devrait s'y tromper et surtout pas l'enseignant.

Or que voit-on ? nombre de collègues ont découvert la rénovation pédagogique après 68. Et certains d'entre eux pratiquent l'expression libre d'un mouvement naturel, sans soupçon, comme si cela allait de soi de laisser s'exprimer les élèves. Nous serions mal venus de nous plaindre de ce qui devient chez les plus jeunes de nos collègues comme un réflexe naturel. Mais combien oublient que l'expression libre ne va pas de soi pour tout le monde, qu'elle soulève un tas de problèmes pour ceux qui la pratiquent et la connaissent et encore plus pour ceux qui l'ignorent et la combattent. R. Ikor y voit un viol possible des consciences, les opposants au plan Rouchette et à la commission Emmanuel y voient la dégradation d'une culture et d'une langue... Constamment l'expression libre est à réexaminer dans ses finalités et ses procédures. On comprend que des conflits idéologiques graves puissent éclater de temps à autre entre inspecteurs et inspectés.

On retombe ainsi sur la nécessité impérieuse pour l'enseignant de bien comprendre ses propres motivations. Trois raisons doivent nous pousser à examiner de très près et sans complaisance ce que nous faisons : nous sommes un service public, c'est une question de prudence professionnelle, nous devons préparer — aux moindres coûts — les conditions favorables d'un changement de politique culturelle puisque l'ancienne a fait faillite (et que ceci se démontre). Pratiquement cela revient à se poser continuellement trois questions :

1. *que ferais-je et que dirais-je si j'étais visité et inspecté maintenant même ?*
 2. *Si je voyais faire dans la classe d'un collègue ce que je fais actuellement, qu'en penserais-je ?*
 3. *Les élèves sont-ils réellement d'accord avec ce que je leur propose ? en avons-nous discuté ? Sont-ils convaincus de l'intérêt à court, moyen long terme de telle ou telle technique ?*
- Cet appel à la réflexion sur soi dé-

concertera les partisans d'une action menant à démasquer l'adversaire par le cycle provocation - répression - solidarité. Il faut regarder en face de dures réalités : s'il était si facile de changer l'enseignement ça se saurait et ce serait fait. Croit-on sérieusement que Freinet et ceux qui l'ont suivi depuis 1927 se soient contentés d'enfiler des perles ? Mesure-t-on la somme d'efforts dépensée depuis 1945 par les diverses équipes qui ont pris successivement en charge les Cahiers pédagogiques ? La percée est lente... Changeât-on de politique et nous donnât-on les crédits nécessaires, une immense espérance et un immense chantier s'ouvriraient mais trainant avec eux une masse de problèmes dont il vaut mieux avoir conscience avant qu'après, précisément pour en venir à bout plus rapidement.

On dira que ce texte sert à éviter la répression. Mis à part quelques collègues, l'immense majorité du corps enseignant souhaite à la fois faire quelque chose mais prendre un minimum de risques. Qui les blâmera ? Des collègues ont pu être injustement sanctionnés et rétablis dans leur droit parce qu'ils avaient le soutien de leurs syndicats ou celui de l'opinion publique locale ou les deux à la fois et qu'ils ont pu ainsi susciter sur leur nom un courant de sympathie et un soutien actif réel. Désormais la répression s'abattra sur les collègues qui n'auront pas mis tous les atouts dans leur jeu et elle s'abattra sur eux précisément parce qu'ils n'auront pas mis tous les atouts dans leur jeu. Cela ne veut pas dire qu'il faut renoncer à l'expression libre mais qu'il ne faut pas la pratiquer d'une manière incohérente.

Plus la situation se durcit, plus les contradictions s'exaspèrent et plus nos responsabilités s'accroissent : nous sommes (de l'Ecole Moderne, des Cahiers Pédagogiques ou d'autres mouvements) le deuxième terme d'une alternative dont le premier (l'enseignement traditionnel) a fait faillite. D'ores et déjà, que nous le voulions ou non, nous devenons responsables d'un nouveau système pédagogique qu'il nous faut maîtriser avant même qu'il soit né.

R. FAVRY
27, rue A.-Perbosc
82 - Montauban

APPEL

Michel VIBERT (34 Rue Milieu 14400 Caen) avait prêté pour le congrès de Nice un montage audiovisuel (diapos en coffret plastique et bande magnétique) intitulé "La tasse de thé". Malgré toutes ses recherches, il n'a pu encore le récupérer et comme il y tient beaucoup, il fait appel à tous les camarades qui pourraient l'aider à le retrouver.